

MINISTERE DE LA MICRO-
FINANCE DE L'EMPLOI DES
JEUNES ET DES FEMMES
(MMFEJF)

MINISTERE DE L'AGRICULTURE,
DE L'ELEVAGE ET DE LA PÊCHE
(MAEP)

Recueil de Fiches et de Conseils Techniques sur la Production Halieutique

Ces normes ne sauraient être considérées comme des valeurs absolues mais des ordres de grandeur qui permettent de faire des estimations qui se rapprochent des conditions réelles. Elles peuvent, de ce fait, varier selon les conditions du milieu et les espèces élevées.

Thème :
**Quelques Conseils Pratiques
en Pisciculture**

QUELQUES CONSEILS PRATIQUES

QUELS SONT LES TRAVAUX RÉGULIERS DU PISCICULTEUR ?

Au quotidien (tous les jours),

- **Le pisciculteur doit :**
 - Alimenter les poissons deux ou trois fois par jour;
 - Surveiller le mouvement des poissons et leurs comportements;
 - Vérifier s'il n'y a pas de poisson mort ;
 - Vérifier le niveau d'eau dans les étangs.

Hebdomadairement (une fois par semaine),

- **Le pisciculteur doit :**
 - Nettoyer les canaux d'alimentation en eau des étangs ;
 - Nettoyer les canaux d'évacuation de l'eau.

Mensuellement (une fois par mois),

- **Le pisciculteur doit :**
 - Procéder à des pêches de contrôle ;
 - Réajuster la quantité d'aliment donnée aux poissons ;
 - Procéder au nettoyage de la ferme.

Au cours de l'élevage, on est souvent confronté à quelques problèmes dont les plus réguliers sont, entre autres :

L'INONDATION

- Faire un drain d'évacuation en aval des étangs ;
- Réaliser une digue principale pour ceinturer les étangs afin de les sécuriser;
- Entourer la ferme ou chaque étang à l'aide de grillage ou de claies.

LE MANQUE DE CROISSANCE DES POISSONS

- Contrôler le nourrissage des poissons ;
- Vérifier la qualité de l'eau;
- Vérifier la densité (y a-t-il beaucoup d'alevins dans l'étang?)

LA PRÉSENCE DE PRÉDATEURS DANS VOS ÉTANGS

- Faire des pêches sélectives ;
- *Placer des palangres appâtées avec du poisson dans l'étang ;*
- Vérifier le canal d'amenée d'eau ;
- Rendre propre les alentours de la ferme ou des étangs.

LA MORTALITÉ DANS VOS ÉTANGS

- Vérifier la qualité de l'eau ;
- Vérifier le niveau de fertilisation ;
- Vérifier la densité au niveau de l'étang.

LA FORTE FERTILISATION

- Arrêter la fertilisation ;
- Arrêter le nourrissage des poissons ;
- Renouveler partiellement l'eau.

LA DÉTÉRIORATION RAPIDE DU MATÉRIEL UTILISÉ SUR UNE FERME PISCICOLE

- Débarrasser le matériel de tous les cadavres de poissons ;
- Laver soigneusement le matériel après chaque utilisation ;
- Sécher le matériel.

La réussite d'une entreprise piscicole dépend surtout du suivi journalier qui en est fait et de la gestion des ressources humaines.

Il est avantageux d'associer l'élevage du poisson à l'élevage de la volaille et/ou à l'agriculture à petite échelle afin de permettre la valorisation des déchets issus des différentes spéculations en vue d'augmenter les revenus.

REPUBLIQUE DU BENIN

MINISTERE DE LA
MICRO-FINANCE DE L'EMPLOI
DES JEUNES ET DES FEMMES
(MMFEJF)

MINISTERE DE L'AGRICULTURE,
DE L'ELEVAGE ET DE LA PÊCHE
(MAEP)

CELLULE FOCALE PNDCC MAEP

DIRECTION DU CONSEIL
AGRICOLE ET DE LA FORMATION
OPERATIONNELLE

DIRECTION
DES PECHES

Réalisé par l'E^T CBAE : Tél : 21 30 43 33 / 95 96 48 11
avec l'Appui des E^{TS} PROMO 2A2 Cel: 90 93 10 16 / 97 60 65 56

Dépôt Légal : N° 4166 du 12 Juin 2009, 2^{ème} trimestre, Bibliothèque Nationale (BN) du Bénin
ISBN 978 - 99919 - 306-2-6